

6211-02-122

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. FRANÇOIS LAFOND (responsable de l'enquête et médiation),
médiateur
Mme CATHERINE PLASSE, analyste
Mme RITA LEBLANC, coordonnatrice

**ENQUÊTE ET MÉDIATION
SUR LE PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES
EN BORDURE DE ROUTES À L'ISLE-AUX-COUDRES
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS****RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REQUÉRANTS**

VOLUME 1

Séance tenue le 10 septembre 2013 à 19 h
Hôtel La Roche Pleureuse
2901, Chemin des Coudriers
Isle-aux-Coudres

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2013

SÉANCE DE LA SOIRÉE

RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REQUÉRANTS

MOT DU MÉDIATEUR..... 1

CONSENTEMENT À LA MÉDIATION..... 7

DISCUSSIONS 13

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2013
SÉANCE DE LA SOIRÉE
RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REQUÉRANTS
MOT DU MÉDIATEUR

5

PAR LE MÉDIATEUR:

Bonsoir. Merci de vous être déplacés.

10

Je me présente, François Lafond, et je suis membre à temps plein du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Depuis 2004, j'ai participé à vingt et une (21) commissions d'enquête et d'audience publique en tant que président ou commissaire, médiateur pour le projet de parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin et, à deux (2) reprises, j'ai assisté des MRC au regard de leur consultation publique portant sur le développement éolien sur leur territoire.

15

J'ai été mandaté par le président du BAPE pour agir comme responsable de ce mandat d'enquête et de médiation sur le projet de stabilisation des berges en bordure de routes à l'Isle-aux-Coudres.

20

Voici l'ordre du jour de cette rencontre! Tout le monde a eu une pochette, bon! Après les présentations d'usage, je lirai le mandat reçu du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

25

Je parlerai brièvement de l'immunité et des pouvoirs des commissaires enquêteurs, de notre Code de déontologie, de la Déclaration des valeurs éthiques du BAPE, de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, de la médiation, du déroulement de la médiation et de votre consentement à une médiation.

30

Une fois que j'aurai fait le tour de tous ces aspects, nous parlerons des préoccupations que vous avez au regard du projet du ministère des Transports et de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres, permettant ainsi de saisir le sens de vos demandes.

35

Si vous consentez à la médiation, nous rencontrerons le promoteur demain après-midi et si les deux (2) parties consentent à la médiation, une première séance de travail aura lieu demain soir.

Je suis accompagné de madame Catherine Plasse, ici à ma gauche, analyste sur ce projet, qui m'assistera à chacune des rencontres que nous aurons.

40 Contrairement à une audience publique où les analystes n'interviennent pas en public, dans le cadre d'une médiation, l'analyste est autorisé à intervenir. Alors ne soyez pas surpris si elle demande des précisions ou des éclaircissements sur ce qui se dira au cours des différentes rencontres que nous aurons.

45 L'équipe compte également trois (3) autres personnes: madame Rita Leblanc ici à ma droite, coordonnatrice de la Commission, qui a déjà communiqué avec vous; mesdames Karine Lavoie, conseillère en communication, et Elena Loukiantchouc, agente de secrétariat, complètent l'équipe.

50 Je tiens à préciser que tous les échanges avec la Commission doivent se faire avec madame Plasse lorsqu'il est question de contenu et avec madame Leblanc en ce qui a trait à la logistique.

Personnellement, je vous rencontrerai seulement lors de nos rencontres de travail.

55 Par ailleurs, vous avez sûrement noté la présence de madame Denise Proulx, sténotypiste. Ainsi, tout ce qui se dit ce soir est enregistré, et la transcription de nos échanges sera disponible sur le site Internet du BAPE sous la cote DT1, ainsi que dans les centres de consultation. Normalement, le délai, avant d'être déposé sur le site du BAPE ou dans les centres de consultation, est d'environ une semaine.

60 Pour les fins de la transcription, nous allons procéder à l'identification des personnes présentes à cette rencontre. Donc François Lafond, responsable du mandat d'enquête et de médiation, et à partir de ma gauche, nous avons!

65 **PAR Mme CATHERINE PLASSE:**

Catherine Plasse, analyste.

70 **PAR Mme CATHERINE DUFOUR:**

Catherine Dufour, je fais partie de Isle-aux-Coudres Kitesurf, mon rôle officiel, c'est vice-présidente.

75 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Pascal Dufour, Isle-aux-Coudres Kitesurf, président.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

80

Claudine Pedneault, je suis vice-présidente de Tourisme Isle-aux-Coudres et propriétaire d'un établissement hôtelier.

PAR Mme PASCALE PERRON:

85

Moi, je suis Pascale Perron, présidente de Tourisme Isle-aux-Coudres, je suis aussi propriétaire d'un établissement, c'est un atelier-boutique, c'est un commerce de vêtements.

PAR Mme RITA LEBLANC:

90

Et je suis Rita Leblanc, la coordonnatrice de la Commission.

PAR LE MÉDIATEUR:

95

Merci.

100

Je vais maintenant vous lire la lettre mandat envoyée par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Et c'est adressé à monsieur Pierre Baril, président, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, Bureau 2.10, Québec, Québec, G1R 6A6.

105

"Monsieur le Président, en ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, chapitre Q-2, je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, BAPE, le mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du programme de stabilisation des berges en bordure de la route sur le territoire de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres par le ministère des Transports et la municipalité de l'Isle-aux-Coudres et ce, à compter du 9 septembre 2013.

110

"Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les trente (30) jours s'il n'y a pas de médiation, et dans les soixante (60) jours s'il y a médiation.

115

"Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

"Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs."

Et c'est signé Yves-François Blanchet.

120 Les membres du BAPE possèdent, pour les fins des enquêtes qui leur sont confiées, les pouvoirs et l'immunité des commissaires nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête. Ce statut implique que je suis assermenté devant un juge de la Cour supérieure du Québec.

125 Je possède l'immunité des commissaires-enquêteurs et certains pouvoirs tels que celui, par exemple, d'obliger une personne à se présenter devant moi ou encore, à déposer des documents qui sont en sa possession.

130 Je me suis également engagé à respecter le Code de déontologie des membres du BAPE. Ainsi, notre comportement, notre indépendance, notre neutralité et notre devoir de réserve vous sont assurés par le Code de déontologie des membres du BAPE.

135 De plus, quatre (4) valeurs éthiques guident notre action, soit le respect, l'impartialité, l'équité et la vigilance. Vous trouverez un exemplaire de notre Code de déontologie et de notre Déclaration des valeurs éthiques dans la pochette qui vous a été remise. Si ça vous tente, je vous invite à les consulter avant de vous coucher, mais ce n'est pas nécessaire!

140 Je vais vous expliquer brièvement ce qu'est la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Dans un premier temps, le promoteur d'un projet transmet un avis de projet au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

145 Suite à cela, le ministre émet une Directive qui indique au promoteur ce que doit comprendre l'étude d'impact qu'il a à réaliser. Cette étude d'impact est par la suite analysée et si elle est jugée suffisamment complète par le ministre, il confie alors au BAPE le mandat de tenir une période d'information et de consultation publique de quarante-cinq (45) jours, période au cours de laquelle tout groupe, citoyen ou municipalité peut acheminer au ministre une demande d'audience publique.

150 Après examen de vos requêtes, le ministre a demandé au président du BAPE de tenir une enquête afin d'explorer la possibilité de tenir une médiation dans le cadre du projet de stabilisation des berges en bordure des routes à l'Isle-aux-Coudres.

Ce soir, nous avons une première rencontre avec vous et si vous donnez votre consentement à une médiation, demain après-midi nous rencontrerons le promoteur pour lui faire part de vos préoccupations.

155 Toutefois, il est primordial que vous ne remettiez pas en question la justification du projet. C'est ça qui est très important, on ne doit pas remettre en cause le projet. Parce que si c'est le cas, vous comprendrez évidemment que nous ne pourrions pas aller plus loin dans le processus, donc j'arrêterai immédiatement cet exercice de médiation.

160 Si vous êtes d'accord avec ce projet mais que vous souhaitez que des améliorations ou des
accommodements soient apportés ou encore que des mesures de mitigation soient rajoutées,
nous débuterons par ces aspects, mais chose certaine, il ne faut pas remettre en question encore
une fois la justification du projet.

165 Notre objectif ce soir, c'est de bien cerner vos préoccupations, de bien comprendre ce que
vous souhaitez et de voir si ça vaut la peine ou non de tenter une médiation.

170 Il faut comprendre que si vous convenez d'une médiation, nous devons valider si vos
demandes sont compatibles avec les objectifs du promoteur. Demain après-midi, en rencontrant le
promoteur, je chercherai à obtenir son consentement à cette médiation. En même temps, je vais
lui exposer les motifs de vos requêtes, qu'il les comprenne bien, qu'on les partage avec lui et, si
vous en êtes déjà rendus là, de lui faire part de vos suggestions et propositions pour améliorer ce
projet et répondre à vos attentes.

175 Donc si vous avez pensé à des solutions ou à des propositions compte tenu des éléments
qui se trouvent dans vos requêtes, je pourrai, demain après-midi, en faire part au promoteur et voir
avec ce dernier si vos propositions ou solutions sont, à prime abord, d'intérêt et réalisables.

180 Soyez conscients que si le promoteur arrive à la conclusion que ce que vous recherchez est
hors de portée pour lui, alors à ce moment-là, il ne pourra pas y avoir de médiation. Pour qu'il y ait
médiation, cela implique le consentement des deux (2) parties. La médiation permet d'obtenir une
entente équitable entre les parties sur un projet sans aller en audience publique. Ainsi, il s'agit de
trouver des terrains d'entente possibles pour les deux (2) parties.

185 À la fin de l'exercice, si les engagements du promoteur vous sont satisfaisants, vous serez
alors invités à retirer vos demandes d'audience publique. La Commission vous fera signer un
document dans lequel vous acceptez de retirer votre demande d'audience publique sous réserve
et à condition que les modalités qui ont fait l'objet d'une entente entre vous et le promoteur soient
respectées.

190 En tant que médiateur, je dois faire rapport au ministre du Développement durable, de
l'Environnement, de la Faune et des Parcs, et ce rapport inclura les éléments de l'entente, si
entente il y a.

195 La décision d'autoriser le projet est prise par le Conseil des ministres sur recommandation du
ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Alors s'il y a
entente, les éléments de celle-ci seraient compris dans la recommandation du ministre à ses
collègues.

200 En ce sens, la médiation présente des avantages par rapport à une audience publique parce que le décret d'autorisation du projet réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation, alors que l'audience publique ne présente aucune garantie pour les parties.

205 En ce qui vous concerne, il y a des avantages à utiliser le canal de la médiation plutôt que celui d'une audience publique. En cas d'échec de la médiation, le recours à une audience publique n'est pas nécessairement acquis. Il relèvera alors du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de décider s'il y aura ou non une audience publique.

210 Ce soir, il n'est pas dans mon intention de vous dire que oui, la médiation, c'est une solution extraordinaire. Je n'ai surtout pas comme objectif qu'il faut absolument que j'aie une réussite pour cette médiation. En tant que médiateur, mon rôle est d'agir comme une personne neutre qui s'assure que l'information circule bien, que tout se passe de façon équilibrée et que les engagements soient pris de façon officielle, si engagement du promoteur il y a.

215 Je dois également m'assurer que les solutions proposées préservent la qualité de l'environnement et qu'elles ne vont pas à l'encontre des droits des tiers. Je peux également présenter des éléments de solutions. De plus, j'ai la responsabilité et le devoir de ne pas laisser les parties conclure une entente qui serait injuste pour l'une ou déséquilibrée. En d'autres termes, les parties à la médiation doivent en arriver à un règlement gagnant-gagnant.

220 Une fois le consentement des parties obtenu, il y aura une ou des rencontres qui peuvent permettre d'en arriver à un règlement ou à une entente. Donc nous aurons un calendrier de rencontres qui s'ajustera en fonction de l'évolution des séances de travail. La médiation se déroule entre vous et le promoteur.

225 Si je le juge approprié, je peux inviter toute personne dont je considère la participation nécessaire. À cet effet, j'ai récemment rencontré une personne-ressource du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Si besoin est, cette personne est disponible pour apporter un éclairage susceptible d'aider à parvenir à une entente.

230 Si je constate qu'une entente est impossible, je peux mettre fin à la médiation en tout temps. Donc si vous consentez à la médiation, je m'attends de vous, tout autant que du promoteur, à ce que vous participiez de bonne foi.

235 Ainsi, tous les échanges avec le promoteur doivent nécessairement passer par moi. Cela exclut toute négociation entre vous et le promoteur via les journalistes. Par le passé, il nous est arrivé de constater dans certaines médiations que des requérants essayaient de passer par les journalistes pour faire avancer les choses. Agir ainsi, c'est compliquer les efforts de la médiation et se traduit souvent par une impasse en bout de ligne.

240 Parfois, les séances de travail seront sténotypées alors qu'à d'autres occasions, il n'y aura
que des comptes rendus. Dans l'éventualité où je vous demanderais de déposer un document,
veuillez le déposer en six (6) copies ainsi qu'une version électronique dans la mesure du possible
afin d'alimenter le promoteur, les centres de documentation et mon équipe.

245 Pour ce qui sera du délai de réponse aux propositions avancées par vous-mêmes ou le
promoteur, celui-ci sera discuté et décidé lors de nos séances de travail. Vous comprendrez
toutefois qu'en raison du temps limité qui m'a été imparti, je m'attends de façon générale à un délai
de réponse dans les deux (2) ou trois (3) jours suivant le dépôt des propositions. Autrement dit, si
jamais le promoteur vous fait des propositions, je vous les transmets, et on s'attend à une réponse
de votre part dans un délai de deux (2) jours, peut-être trois (3) maximum.

250 Avant d'aller plus loin, est-ce que vous avez des questions?

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

255 Le promoteur, c'est?

PAR LE MÉDIATEUR:

260 C'est le ministère des Transports et la municipalité de l'Isle-aux-Coudres.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

C'est ce que je pensais.

265 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Pas de question? Parfait.

270

CONSENTEMENT À LA MÉDIATION

PAR LE MÉDIATEUR:

275 Maintenant, je vais vous demander votre consentement. Si votre intention est de procéder à
une médiation, j'aimerais qu'officiellement tout en vous identifiant, que vous consentiez à ce qu'il y
ait une médiation.

Je vous écoute. On peut commencer par vous.

280

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

Je veux juste, dans le fond, pour récapituler un petit peu ce qu'on vient de dire, c'est que ce soir, on essaie de vous démontrer un peu les besoins qu'on a par rapport au projet?

285

PAR LE MÉDIATEUR:

En fait, c'est ça, on veut savoir quels sont vos besoins, parce que votre requête, bon, j'ai lu les requêtes, je les ai avec moi, on sait que pour vous, dans votre cas, c'est avoir un accès au fleuve.

290

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

Oui.

295

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est la même chose aussi pour Tourisme Isle-aux-Coudres qui demande des accès au fleuve.

300

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

Plus une bande cyclable si possible.

305

PAR LE MÉDIATEUR:

Plus une bande cyclable. Bien, c'est parce que, en tout cas, on pourra en parler tantôt de la bande cyclable. Je suis pas sûr que ça va rentrer, parce que c'est pas un projet de réfection de route, c'est un projet de stabilisation des berges. Donc c'est pas tout à fait compris dans le projet, là.

310

Mais je sais que c'est notre façon, en regardant l'étude d'impact, il y a un schéma à un certain moment donné où il est question d'une bande cyclable future. Donc lorsque le ministère aura à faire des travaux de réfection de la route, il envisage effectivement d'y avoir une bande cyclable.

315

320 Mais je pense pas que dans le cas qui nous intéresse présentement ce soir et demain, que ça va être question, à moins que le ministère soit bien ouvert puis qu'il ait beaucoup beaucoup d'argent dans ses poches et qu'il vous dise oui, on peut le faire.

Mais disons qu'il faut peut-être pas s'attendre à grand-chose de ce côté-là, mais ça, c'est le ministère qui va vous le dire. Moi, je peux pas présumer, mais ce qu'il faut comprendre, c'est que le projet est un projet de stabilisation des berges.

325 Donc il faut que ça ait quand même rapport avec la stabilisation des berges. Un accès au fleuve, oui, ça a rapport avec la stabilisation.

330 Je sais que vous en demandez également au niveau Tourisme Isle-aux-Coudres; vous appuyez évidemment Kitesurf. Mais plus spécifiquement à quel endroit que Tourisme Isle-aux-Coudres aimerait avoir des accès au fleuve?

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

335 C'est surtout dans cette partie-là que vous prévoyez faire de l'enrochement.

PAR LE MÉDIATEUR:

Parce que l'enrochement, il y en a presque tout le long du chemin.

340 **PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:**

Tout le long du chemin des Coudriers qui est une partie de La Baleine dans le fond, pour nous.

345 **PAR LE MÉDIATEUR:**

C'est parce que si c'est possible pour demain, d'essayer de préciser les endroits, parce que ça va être plus facile pour moi de l'expliquer au ministère des Transports, puis lui va pouvoir voir si oui, c'est réalisable ou non c'est pas réalisable.

350 Mais je sais que dans son étude d'impact, de toute façon, le ministère est ouvert à avoir des accès au fleuve, c'est bien indiqué dans l'étude d'impact. Donc je ne pense pas que l'accès au fleuve soit un problème fondamentalement; au contraire, le ministère est d'avis que ça en prend, des accès au fleuve.

355

Maintenant, ça, il s'agit de voir de quelle façon, quel type d'accès vous demandez, puis à partir de ça, moi, je vais pouvoir être en mesure, finalement, d'indiquer au ministère ce que vous voulez. C'est plus dans ce sens-là.

360 Est-ce que ça répond à votre question?

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

365 On va donner plus de détails sur la manière par rapport à l'accès au fleuve. Si vous jugez que notre demande est réalisable.

PAR LE MÉDIATEUR:

370 Je vais prendre ce que vous allez me donner et je vais le présenter au ministère demain après-midi, et dès qu'on aura le OK du ministère, vous nous laisserez un numéro de téléphone pour qu'on vous rejoigne rapidement pour se rencontrer demain soir à sept heures (7 h) ici. Nous allons faire notre première séance de médiation.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

375 Dans le fond, le consentement que vous nous demandez, c'est sur la procédure?

PAR LE MÉDIATEUR:

380 En fait, est-ce que vous voulez procéder, d'une part, à une médiation, c'est un consentement à aller en médiation.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

385 Si jamais vous présentez nos idées au promoteur, puis que là, à ce moment-là, la médiation, les échanges qu'il va y avoir entre les deux (2) parties pour arriver à une solution?

PAR LE MÉDIATEUR:

390 Oui. Ça me prend votre consentement en tant que requérant, et ça me prend également le consentement du MTQ et de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres.

395 Par contre, quand je regarde le projet comme tel, c'est beaucoup plus le MTQ, parce que la municipalité, c'est des petits chemins qui lui appartiennent, alors que la majorité des chemins des Coudriers, ça appartient à Transports.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

400 Pour éclaircir les choses, en fait, ce qui nous amène ici, c'est que quand je regardais le plan justement de l'aménagement des berges, on ne parle pas de kitesurf. Nous, on travaille sur un projet de kitesurf depuis cinq (5) ans.

PAR LE MÉDIATEUR:

405 Écoutez, au départ, je pense que ça nous prend votre consentement et après ça, on discutera de votre requête et de vos objets.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

410 Bien écoutez, nous autres, on connaissait pas cette espèce de procédure là, on pensait pas que ça allait être aussi complexe.

PAR LE MÉDIATEUR:

415 Bien, c'est pas complexe, c'est formel, c'est plutôt formel.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

420 C'est plutôt formel, mais pour nous c'était pas compliqué. En fait, c'était de s'assurer qu'on ait un accès vraiment compatible avec l'activité kitesurf. Puis bon, on est d'accord à discuter avec le MTQ, d'aller en médiation, on n'a pas de problème avec ça.

On veut pas bloquer le projet, on trouve que c'est un beau projet de protéger nos berges, on n'est pas contre ça.

425 **PAR LE MÉDIATEUR:**

C'est parce qu'il y a des endroits où on voit qu'il y a des parties d'asphalte qui sont parties.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

430 Pour nous, le projet est rendu tellement avancé, puis là, on vient d'avoir une subvention très importante du ministère du Tourisme, ça fait qu'on nous a confirmé cent mille dollars (100 000 \$), on a la lettre du ministre monsieur Pascal Bérubé. On a développé un plan d'affaires avec le CLD, puis ça a été accepté dans l'entente en tourisme.

435

Et là, on va acheter un terrain dans ce secteur-là, puis ça nous prend un accès qui est convivial et efficace avec l'activité kitesurf, parce que le kitesurf à l'Isle-aux-Coudres, c'est devenu une activité vraiment importante, qui peut changer l'industrie touristique.

440 De là Tourisme Isle-aux-Coudres qui sont là pour nous appuyer, parce que le tourisme à l'Isle-aux-Coudres, ça fait vivre une bonne partie de la population.

445 Puis pour nous, là, c'est devenu important que ce soit bien fait, puis qu'on ait un accès vraiment efficace pour l'activité kitesurf.

450 Et dans les accès qui sont prévus, dans le plan, bien, on parlait mettons de l'enrochement puis des escaliers qui descendent, c'est pas tout à fait idéal quand on pratique l'activité kite. Quand on veut aller à la plage, puis pour aller marcher, il y a pas de problème, mais pour l'activité kite, c'est un nouveau sport, il faut s'adapter, il faut s'assurer qu'on ait vraiment une descente puis un site vraiment efficace.

PAR LE MÉDIATEUR:

455 Donc autrement dit, c'est une descente qui...

PAR M. PASCAL DUFOUR:

460 Oui, plus plat. Ça fait que là, ce qu'on a fait, on a pris une photo aérienne du site qu'on a ciblé, puis on a comme dessiné avec un Photoshop ce que ça pourrait ressembler. C'est vraiment pas de modifier pour détruire l'environnement, c'est vraiment d'assimiler pour que ce soit beau, puis que ce soit compatible avec l'activité, puis que ce soit environnemental en même temps.

PAR LE MÉDIATEUR:

465 Si vous voulez, je vais vous demander votre consentement en premier, puis après ça, on va en discuter!

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

470 Donc je me nomme, Catherine Dufour, puis vous avez mon consentement.

PAR LE MÉDIATEUR:

475 Vous consentez?

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

Je consens, oui, à la médiation.

480 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Ma réponse était longue, mais oui, je consens.

PAR LE MÉDIATEUR:

485

Notez que monsieur Pascal Dufour consent également.

Madame Pedneault?

490 **PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:**

Je consens.

PAR LE MÉDIATEUR:

495

Et madame Perron?

PAR Mme PASCALE PERRON:

500

Je consens à la médiation.

PAR LE MÉDIATEUR:

505

Parfait.

DISCUSSIONS

510 **PAR LE MÉDIATEUR:**

D'accord, on vous écoute, monsieur Dufour.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

515

Je peux vous donner une copie pour que ce soit plus clair.

PAR LE MÉDIATEUR:

520

C'est ça, pour pouvoir présenter au ministère demain. Là, vous allez me l'expliquer!

Ici, je vois le chemin des Coudriers. Le chemin des Coudriers, si je ne me trompe, c'est l'endroit où il y aurait quelque chose, est-ce que c'est vis-à-vis l'espèce de grosse roche que vous appelez le pilier? Bon, à peu près vis-à-vis le pilier, c'est ça?

525

PAR M. PASCAL DUFOUR:

On a ici le belvédère.

530

PAR LE MÉDIATEUR:

Quand vous parlez du belvédère, il se trouve où exactement?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

535

Ça, c'est la photo présentement qui existe. Ça ressemble à ça. C'est le belvédère en question. Qui se trouve à être dans le plan d'aménagement des berges de la section du ministère des Transports.

540

PAR LE MÉDIATEUR:

Il se trouve à peu près où?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

545

Juste ici. Regardez, on voit la pointe qui est naturellement différente que tout l'aménagement des rochers.

PAR LE MÉDIATEUR:

550

De toute façon, chose certaine, après avoir montré ça au ministère des Transports, puis si on commence la médiation demain soir, on avait prévu une visite de terrain là jeudi matin pour aller voir de visu à quel endroit ça va être, le ministère aussi va être présent, OK.

555 Parce qu'on a passé après-midi, moi, je sais pas si, les filles, vous vous souvenez de ces choses-là?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

560 Non, c'est pas là.

PAR LE MÉDIATEUR:

Moi non plus, je cherchais!

565 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Ça, c'est un aménagement, regardez.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

570 Mais sur la photo actuelle, il n'y a plus de table à pique-nique non plus.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

575 Ça fait deux (2) ans.

PAR LE MÉDIATEUR:

580 Parce que là, ce qu'il y a là à l'heure actuelle, si je me trompe pas, c'est une espèce d'annonce, puis il y a du gravier, où c'est annoncé de ne pas vous avancer jusqu'aux rochers, parce que la marée est montante et est très rapide, c'est ça?

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

585 Exact.

PAR LE MÉDIATEUR:

590 Bien, on a arrêté là, OK! Puis vous, vous achetez le terrain de l'autre côté, c'est ça?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Nous, on achète le terrain, le lot 146-3.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

595

Bien en fait, on est en train de regarder différents terrains dans ce secteur-là pour faire éventuellement une offre d'achat. C'est vraiment là pour nous que c'est optimal d'acheter un terrain, parce qu'on veut pratiquer le kitesurf en face, mais on n'a pas d'offre d'achat de faite encore.

600

PAR LE MÉDIATEUR:

Donc vous êtes en expectative.

605

PAR M. PASCAL DUFOUR:

On a une entente avec les propriétaires, ils sont à vendre. On a une entente avec eux autres.

610

PAR LE MÉDIATEUR:

D'ailleurs si je me trompe pas, j'ai vu une pancarte, ça fait qu'on s'est dit, ça doit être là!

615

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Vous êtes bien informé.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

620

Tourisme Isle-aux-Coudres, nous, on a déjà une autorisation d'occupation pour un circuit patrimonial. Si vous avez vu, il y a comme un panneau indicatif qui explique le pilier.

PAR LE MÉDIATEUR:

625

Oui, effectivement.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

630

Donc c'est là, Pascal, que vous voyez...

PAR M. PASCAL DUFOUR:

635 Bien, c'est là le meilleur endroit pour donner l'accès justement au kite, que j'aurais aimé vous
montrer avec le Google Earth, parce qu'on voit très bien que l'eau est plus proche là, puis le site
est vraiment...

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

640 Puis le deuxième avantage, c'est qu'on pratique le kitesurf à marée haute et à marée basse,
puis à marée basse, c'est l'endroit où c'est vraiment pas long d'aller chercher le fleuve à une
profondeur assez importante pour faire du kite. Donc même à marée basse, on a juste trois cents
mètres (300 m) à marcher à peu près pour atteindre le fleuve.

PAR LE MÉDIATEUR:

645 Juste trois cents mètres (300 m), ça se fait bien!

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

650 Bien, il y a des endroits que c'est beaucoup plus que ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

655 Oui, je comprends. C'est l'expression "juste trois cents mètres (300 m)"!

PAR M. PASCAL DUFOUR:

660 C'est parce qu'il faut jouer avec les marées, il y a quand même des bonnes marées, puis il
faut quand même l'utiliser.

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais ça, je vais le garder.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

665 Oui, ça, c'est pour vous de toute façon, on a fait des photocopies. J'en avais trois (3) copies.

PAR LE MÉDIATEUR:

670

Vous me les donnerez toutes les trois (3). Donnez-moi-s'en juste une autre, puis demain on montrera ça au ministère.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

675

Là, on avait mis, on a modifié cette photo-là avec Photoshop, sauf que c'est peut-être grand un peu, parce que c'est difficile de dessiner. Ça peut ressembler à ça, mais il est peut-être pas nécessaire de mettre du sable, ça peut être un autre gravier qui est plus stable. Parce que quand l'ingénieur est venu discuter justement du projet, il était pas d'accord avec mettre du sable, parce qu'il disait que le sable allait glisser.

680

PAR LE MÉDIATEUR:

Le ministère de l'Environnement va dire non d'ailleurs.

685

PAR M. PASCAL DUFOUR:

C'est ce que je pensais. On pourrait mettre un gravier, genre de gravier zéro trois quarts (0-¾) qu'on appelle pour rendre ça accessible pour marcher, puis pour rester sur place.

690

PAR LE MÉDIATEUR:

Parce que demain soir, si on commence la première séance de médiation, il va y avoir une représentante du ministère du Développement durable, parce que c'est la chargée de projet du ministère, et elle a aussi son mot à dire pour un empiètement finalement dans le fleuve, ainsi que Pêches et Océans Canada.

695

Donc on doit travailler aussi avec deux (2) ministères qui ont peut-être des intrants qu'ils considèrent nuisibles aux poissons plus qu'autre chose. Des fois, juste un petit œuf de rien qui pourrait être là, il faut le protéger. Ah oui, puis c'est normal aussi qu'on tienne compte de l'environnement.

700

Mais là, ça me donne une bonne indication de toute façon. Comme je le disais tantôt, on va aller voir jeudi matin, s'il y a une séance demain soir avec les gens du ministère.

705

De votre côté, c'est juste à cet endroit, c'est le long du chemin des Coudriers.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

710 Parce que là, on n'a pas acheté le terrain encore. On a ciblé un (1) ou deux (2) terrains, puis il pourrait y avoir un autre accès peut-être.

PAR LE MÉDIATEUR:

715 On vous écoute, madame Pedneault!

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

720 Je m'excuse de parler plus que notre présidente, mais au moment où on a brassé le document, elle était absente, alors c'est pour ça. Elle est au courant du projet comme tel, mais c'est juste que nous autres, d'abord on est là pour seconder ce projet-là, parce que c'est une question aussi de viabilité d'entreprises sur l'Isle-aux-Coudres, et de un.

725 Et de deux, c'est consolider des emplois qui sont très très très fragiles au moment où on se parle, compte tenu de la diminution de l'achalandage touristique à l'Isle-aux-Coudres.

730 Et pour nous, on considère que ce nouveau projet là va amener un nouveau produit qui va aller chercher une nouvelle clientèle, puis une jeune clientèle. Et on était reconnu à l'Isle-aux-Coudres pour une clientèle vieillissante, alors on a besoin de se refaire un peu notre clientèle et de revamper avec des nouveaux produits, puis des projets structurants comme le kitesurf.

Et en plus, je vous ajoute que moi, je les vois de mon entreprise, et c'est spectaculaire, et pas juste pour ceux qui le pratiquent, pour ceux qui les voient.

735 **PAR LE MÉDIATEUR:**

740 Effectivement, parce que je vais faire une parenthèse! Il y a à peu près deux-trois (2-3) semaines, je suis allé sur le Louis-Jolliet bruncher le dimanche, puis il faisait tellement beau cette journée-là, puis on en voyait des gens qui faisaient du kitesurf. Là, je les regardais aller, je dis, oui, ils sont bien plus braves que moi.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

745 Vous comprendrez que c'est un projet qui, et de un, nuit pas à l'environnement, c'est très sain au niveau de l'environnement, et c'est un sport qui est extrême pour la jeune génération de demain. C'est sain au niveau corps et esprit, je pense que ça les garde dans une dynamique différente d'autre chose qui pourrait être possible, puis que c'est accessible aux jeunes.

750 Et de plus, bien, nous, c'est sûr que, écoutez, pour opérer dans le domaine touristique depuis quarante (40) ans, on a dû se modifier beaucoup de fois pour essayer de garder l'économie touristique, parce que quatre-vingts pour cent (80 %) du revenu insulaire actuellement au moment où on se parle est basé essentiellement sur le tourisme.

755 Alors si demain matin, le tourisme diminuait pour la peine à l'Isle-aux-Coudres, ce serait assez dramatique pour les revenus, et les services, parce que tout va en fonction du besoin. Alors s'il y a moins de monde, il y a moins de service au niveau du traversier, il y a moins de service au niveau hospitalier, parce que ça va diminuer. Il y a tout un impact alentour de ça.

760 Et nous, par rapport à la bande cyclable, c'est comme il faisait un enrochement pareil, compte tenu du besoin de la cause, et que l'Isle-aux-Coudres est très fréquentée, je comprends qu'on a une bande cyclable, puis on en avait déjà une dans la route, mais elle n'est pas sécuritaire.

765 Vous comprendrez que c'est dans le même chemin où ce que les autos passent de part et d'autre. Alors on se demandait, et que c'est la partie de l'île qui serait le plus accessible à cette bande sécuritaire là, et que vous faites un enrochement quand même, est-ce qu'il y aurait matière à examiner ou à évaluer l'éventualité de la possibilité de mettre cette possibilité-là pour sécuriser!

770 Parce que, vous savez, on va toucher du bois – je vais me toucher la tête – mais vous comprendrez que s'il fallait qu'il arrive un accident à cause du vélo à l'Isle-aux-Coudres! On a déjà subi de très grosses contraintes pour d'autres accidents qu'on parlera pas, mais s'il fallait que ça arrive, ce serait – puis comme Charlevoix, parce que c'est pas juste nos clients à nous, Charlevoix envoient leurs clients, les entreprises de la région envoient leurs clients à l'Isle-aux-Coudres faire du vélo. Vous comprendrez que le site est merveilleux aussi.

775 Alors pour les endroits pour choisir l'accès pour le kite, les spécialistes sont bien plus placés que Tourisme Isle-aux-Coudres, nous, on a discuté avec eux, puis on est en mesure de les appuyer à cent pour cent (100 %) dans leur choix, mais nous, on est surtout là aussi pour prévaloir le fait de penser s'il y aurait éventuellement possibilité d'élargir pour pouvoir au moins sécuriser une partie de bande cyclable dans ce secteur-là.

780 **PAR LE MÉDIATEUR:**

C'est bien justifié de votre part de le demander. En fait, c'est au ministère de voir si lui est prêt à accepter.

785 Moi, je présume que dans leur plan futur, ils l'ont déjà, parce que, comme je le disais précédemment, ils ont un petit schéma, puis c'est indiqué vraiment bande cyclable à venir. Maintenant, pour eux, à venir, c'est quand, j'ai aucune idée.

790 Mais d'un autre côté, bon, je comprends que vous voulez des bandes cyclables, j'ai compris aussi que vous voulez appuyer Kitesurf.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

Oui, c'est sûr.

795 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Maintenant, je vais revenir à vous, monsieur Dufour! Lorsque vous mentionnez que c'est une descente, quel type de descente que ça serait?

800 Est-ce que vous avez fait un croquis, je suis pas très bon en dessin!

PAR M. PASCAL DUFOUR:

805 C'est sûr que bon, on va régulièrement sur le site, au large où ce qu'on pratique l'activité, là, on pourrait vous montrer des photos, c'est exceptionnel. Le site est connu de toute la province de Québec, il y a même des gens de partout qui viennent. Il y a des dunes de sable qui se forment à peu près à un kilomètre (1 km) au large, puis ça, c'est du sable, c'est magnifique, puis là, il y en a des œufs de poisson, il y en a un paquet!

810 Puis on n'a rien à changer, parce que c'est la perfection pour le site.

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais quand vous parlez d'une descente...

815

PAR M. PASCAL DUFOUR:

820 Parce que là, le problème qu'on a, c'est qu'on a comme une barrière naturelle qui est là à cause justement de cette roche qui est très très coupante et dangereuse. Ça fait qu'il faut descendre, il faut traverser la route, ça, c'est correct, mais après ça, on descend où ce qu'on voit...

PAR LE MÉDIATEUR:

825 Il y a un schéma un peu en fait, c'est pas un schéma, c'est une photo.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Oui, il y avait une photo, effectivement.

830 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Je l'ai ici, je l'ai apportée pour ça d'ailleurs.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

835

Je l'ai vue dans le plan, j'ai tout regardé le plan d'aménagement. C'est en annexe où on parle des photos.

PAR LE MÉDIATEUR:

840

Ça va être le PR3.1 à la page 77.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

845

Ça, c'est un aménagement sur un bord de lac à mon avis.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, on le voit.

850

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Si vous allez dans le guide, les photos, on le voit mieux, parce que la place que je vous parle, ils appellent ça, selon les termes du MTQ, ils appellent ça un belvédère. Un belvédère, c'est un site naturel qui avance vers le fleuve, c'est une pointe naturelle. Puis cette pointe-là, l'enrochement est surélevé par rapport aux autres endroits.

855

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est ça, parce qu'ils ont déjà commencé...

860

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Ils ont commencé, puis ça, c'est correct de le protéger.

865

870 Mais celle-là, dans leur plan puis dans leurs photos du MTQ, ils prévoient juste la contourner
mais sans mettre de l'enrochement, parce qu'ils ont pas besoin de la faire naturellement, elle se
protège elle-même à cause qu'elle est surélevée. C'est pour ça que pour nous, c'est le meilleur
site pour descendre là-bas. Parce que naturellement, c'est surélevé. Ça fait qu'on n'aurait pas
besoin de mettre de l'enrochement comme on voit.

PAR LE MÉDIATEUR:

875 Mais tu as un enrochement de chaque côté, mais tu as une descente assez large qui vous
permet, par marches, mais assez larges, parce que là, c'est sûr que c'est juste pour une personne,
là. Descendre là, mettons l'exemple que j'ai montré tantôt ici, là, c'est sûr que tu peux pas
descendre plus qu'une personne, puis encore là, avec une planche puis tout le matériel.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

880 Ça, c'est pas une descente adaptée à l'activité. Mais l'endroit qui est ciblé puis qui serait
l'idéal, ce serait de mettre un gravier, comme je vous dis, d'à peu près un demi-pouce (1/2 po), du
petit gravier qu'on met des fois dans des entrées, qui serait pas du sable, ça resterait sur place,
puis ça permettrait en même temps d'enlever ces crans-là qui sont très coupants puis très
885 dangereux.

Parce qu'après ça, quand on est au large, il y a rien à faire là, c'est la perfection. C'est juste
l'accès à l'eau et la descente qui doit être adaptée par rapport à l'activité, parce que pour
descendre, on a une planche, un kite, ça fait que là il faut descendre, puis aller vers l'eau.

890 Puis des fois, on peut marcher jusqu'à, comme Catherine disait, jusqu'à trois cents mètres
(300 m), mais ça, on marche sur le sable puis au travers des roches, c'est pas grave.

895 Mais c'est l'accès à l'eau.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

Les crans sont trop coupants.

PAR Mme PASCALE PERRON:

900 C'est plus loin que le chemin, ce que tu parles là.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

905

Oui, c'est dans les accès qui sont prévus. Tu sais, il y a des sites – bien en fait, dans le plan d'aménagement, ils prévoient des accès à l'eau. Puis ça, c'est l'accès à l'eau qu'ils préconisent. Mais là, il y a à peu près, comme dit monsieur, il y a à peu près deux pieds (2 pi) de large.

910

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça, c'est un exemple qui le montre. C'est sûr, c'est certain, je présume que le ministère peut faire mieux que ça, maintenant, en élargissant, pour vous permettre d'avoir quand même une facilité...

915

PAR M. PASCAL DUFOUR:

920

Mais à cette pointe-là, c'est un belvédère, puis naturellement, il est plus haut. Ça fait que même, il pourrait pas, de toute façon à mon avis, ce que j'ai vu dans le plan d'aménagement des berges, ils mettront pas des grosses roches, ils vont la laisser comme ça, parce qu'elle est plus loin que ce qui est prévu, l'autre enrochement à côté. On a tu une photo?

925

Parce qu'on l'a, le plan. Regardez la pointe, c'est exactement elle. Puis si elle est encore là encore aujourd'hui en 2013, c'est parce que naturellement, elle est solide, puis elle bougera pas de là. Ils le savent, ça, le MTQ.

PAR LE MÉDIATEUR:

930

Mais ils font une nouvelle stabilisation, c'est ça, ils vont stabiliser ici, là?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Oui. C'est dans l'étude d'impact, c'est dans la section où ils parlent de photos!

935

PAR LE MÉDIATEUR:

Les photos sont dans le PR5.1 ou PR5.2.1.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

940

Tiens, c'est ça! On le voit bien, on le voit très bien.

PAR LE MÉDIATEUR:

945 Effectivement, ils font de la stabilisation là. Le belvédère, c'est ici qu'on a arrêté cet après-midi, puis c'est ici qu'on a vu le chose, OK.

950 Donc en fait, c'est le ministère qui va dire s'il y a possibilité d'agencer quelque chose qui va faire en sorte que ça va être agréable pour vous autres en tant qu'accès. Je pense que le ministère est pas fermé.

955 Maintenant, il faut savoir quels seront les impacts environnementaux, le MDDEFP va nous en parler. Puis le ministère, de toute façon, lorsqu'il va faire sa demande de certification, il faut qu'il passe effectivement auparavant par le ministère Pêches et Océans Canada pour avoir aussi l'autorisation d'aller travailler dans la partie marais.

Mais bon, en tout cas, je pense que je vais laisser plus le ministère discuter que moi. Je ne suis pas un spécialiste de ça.

960 Alors la photo à laquelle on référait, c'est dans le PR5.1 à l'annexe 3.2, et c'est la photo en haut à droite, c'est le secteur 3, chemin des Coudriers. C'est la photo en haut à droite.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

965 C'est ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

970 OK. Et je pense que sur votre site, on a vu des photos, j'ai vu quelques photos.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Sur notre page Facebook, on voit des vidéos et on voit très bien.

975 **PAR LE MÉDIATEUR:**

De toute façon, OK, je vais montrer ça aux gens du ministère. On sait ce que vous souhaitez à partir du belvédère existant, faire une descente un peu sans roche autrement dit, c'est ça?

980

PAR M. PASCAL DUFOUR:

985 C'est sûr que si on met de la grosse roche, il faut dire qu'on va marcher là-dedans, puis il va peut-être y avoir du monde qui va se faire mal, parce qu'il va y avoir des grosses roches.

Si on regarde leur plan qu'ils veulent faire, si on met du petit gravier à peu près trois quarts (¾), bien là, ça va être plus convivial, les gens vont marcher, le gravier va rester là parce que ça descend, puis on va pouvoir descendre puis aller à l'eau plus facilement.

990 **PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:**

Même de la poussière de pierre.

995 **PAR Mme PASCALE PERRON:**

Tu veux une descente douce et non des roches.

PAR LE MÉDIATEUR:

1000 Avec la poussière de pierre, je pense pas que ça fonctionnerait, mais avec du petit gravier, c'est que la force des vagues, à un moment donné, le reflux va faire en sorte que ça va la ramener plus loin.

1005 En tout cas, je présume de rien, là. Peut-être que ça peut fonctionner, peut-être aussi que ça ne peut pas fonctionner.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1010 Une affaire qui arrive, c'est que si on le faisait peut-être à d'autres endroits, peut-être que ça pourrait disparaître, sauf qu'à ce belvédère-là, il est surélevé, puis souvent, l'eau passe pas par-dessus, ça passe pas. Ça prendrait quand même une grosse marée avant que l'eau passe par-dessus.

1015 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Mais il doit y avoir une raison quand même pour laquelle le ministère veut faire de la stabilisation dans le coin du belvédère.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1020

Le belvédère, lui, on le voit sur les cartes, là, il avance puis lui, il reste là depuis des années. Il veut pas partir, parce qu'il est plus surélevé.

PAR LE MÉDIATEUR:

1025

Comme je vous ai dit, c'est vraiment le ministère qui va être plus en mesure que moi de regarder ça.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1030

Pour nous autres, c'est sûr qu'on a tout ce qu'il faut présentement. Comme je vous dis, notre plan, il est pas tout réalisé, on a un plan d'affaires de cent quatre-vingt-huit mille dollars (188 000 \$). C'est un projet qui va servir pour les vélos, parce qu'il va y avoir un aménagement, des toilettes. Après ça, les kites vont pouvoir s'en servir, puis ce sera convivial. Il va y avoir du stationnement.

1035

C'est tellement devenu important l'activité kitesurf que des fois, il peut y avoir jusqu'à soixante-dix (70) voiles dans l'eau. Soixante-dix (70) voiles, ça veut dire au moins cent (100) véhicules puis autant de personnes qui viennent sur le site puis qui voient ça, puis qui sont intéressées. Il y a même des photographes, etc.

1040

Ça fait que c'est pas pour le fun qu'on fait ça, c'est devenu important pour l'industrie, c'est pour l'Isle-aux-Coudres aussi.

PAR LE MÉDIATEUR:

1045

Ce n'est pas parce que je veux pas, moi, je veux tout, là, mais c'est pas moi qui décide.

Vous comprendrez que moi, je suis là pour écouter, pour faire part de ce que vous souhaitez, et à partir de ça, si le ministère juge que oui, c'est possible de regarder ça, et peut-être même d'arriver avec des propositions qui vont autant vous plaire et que ce sera pas ce que vous nous avez dit, ça peut être possible également.

1050

Mais ça, le ministère, comme je vous ai dit, on le rencontre demain après-midi, on lui explique. S'il nous donne le OK pour aller en médiation, c'est certain que demain soir on commence, puis je vais vous laisser travailler, le ministère d'un côté puis vous de l'autre. Et vous apportez vos arguments et ils vont regarder ça.

1055

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1060

Est-ce qu'il faudrait spécifier déjà par rapport à la largeur, parce que tantôt, vous disiez que la descente, etc., c'est pour une personne, mais tu sais, dans le fond, si on peut juste parler de l'idéal, parce qu'on a dit, c'est la descente douce avec une roche qui peut être plaisante pour les pieds finalement, mais au niveau de la largeur, dans le fond, dans l'idéal, ce serait vraiment plus large que ce que vous avez montré sur l'exemple, parce que les voiles, on veut passer avec sans trop les effriter, puis ça peut être large.

1065

PAR LE MÉDIATEUR:

1070

C'est tout à fait normal. Parce que ça, ça peut être à peu près, ça ressemble à quelque chose comme deux pieds (2 pi) de large, c'est quand même pas beaucoup, là, donc peut-être que si on demande six pieds (6 pi) de large, ça vous permet de pouvoir circuler sans aucun problème puis sans érafler les voiles comme vous venez de le mentionner.

1075

Je pense que le ministère va sûrement être ouvert à avoir une plus grande largeur, à moins qu'il y ait des facteurs qui viennent contredire ça, mais ça me surprendrait.

1080

Écoutez, encore une fois, je ne suis pas ingénieur, ça fait que je peux pas répondre pour eux. Mais il n'en demeure pas moins que le ministère, je pense qu'ils ont un intérêt aussi à ce qu'il y ait un accès aussi. Ils sont pas rébarbatifs à avoir les accès.

1085

Maintenant, il s'agit de voir de quelle façon on peut faire un accès qui soit intéressant pour vous et convivial, et qui en même temps satisfasse les exigences du ministère, du MDDEFP et également de Pêches et Océans Canada.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Excellent.

1090

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est juste dans ce sens-là.

Oui, allez-y madame Pedneault.

1095

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1100 C'est juste aussi de préciser une préoccupation aussi, je comprends très bien l'inquiétude du
ministère de l'Environnement et Pêches et Océans, mais on comprend très bien qu'ici, le premier
volet de revenu économique n'est pas la pêche au départ. Et je reprends vos paroles tantôt
monsieur Lafond quand vous avez dit, si Pêches et Océans peut sauver un œuf, ils vont tout faire
pour le garder, mais quand on veut sauver des centaines d'emplois sur l'Isle-aux-Coudres aussi
c'est important de le mettre dans la balance.

1105 Je peux bien respecter l'œuf qui est dans le fleuve, mais il faut respecter les gens qui sont
sur la terre ferme aussi. Parce que si à quelque part, quand même l'Environnement sauverait un
œuf, puis il y aura une "déracination" des insulaires pour aller ailleurs parce qu'il y a plus d'emplois
à l'Isle, ce sera autre chose aussi.

1110 Vous comprendrez que nous, on a cette préoccupation au Tourisme Isle-aux-Coudres, on
représente soixante-dix (70) commerces à l'Isle-aux-Coudres, puis ils ont tous la même
préoccupation que nous.

1115 Et nous, on voit dans ce produit-là aussi, autant que les baleines peuvent être à Tadoussac
dans le fond, parce qu'on a la chance d'avoir mademoiselle Dufour qui est une championne, puis
que c'est une insulaire dans l'âme, avec les racines insulaires, et Pascal qui travaille fort ce produit-
là, et que pour nous, dans l'avenir, ça peut nous emmener des compétitions, de très grosses
compétitions, parce qu'on a un lieu particulier qui est adapté pour ce genre de sport là.

1120 Ça fait que, vous savez, on veut pas passer à côté de l'opportunité de solidifier des emplois
puis de solidifier le revenu insulaire, puis l'économie à travers ça. C'est pas juste ça, mais ça, plus
on aura de choses structurantes, de développements structurants comme ça, plus ça nous
sécurisera et des emplois et de l'économie.

1125 On répète toujours les mêmes affaires, mais comprendrez que nous, moi, je parle en tant
que vice-présidente, mais je parle aussi en tant qu'entrepreneure. Écoutez, je suis sur deux (2)
chapeaux ce soir, puis je vous dis que ni l'un ni l'autre sont sécurisés de l'avenir, parce qu'avec l'été
qu'on a subi, je veux dire, plus on aura de produits structurants sur l'île et d'activités dans ce style-
là, plus on pourra garantir une longévité à notre économie.

1130

PAR LE MÉDIATEUR:

Je voudrais juste revenir un peu sur votre bande cyclable.

1135 Lorsque vous dites, bon, il va y avoir de l'enrochement, en fait de la stabilisation, est-ce que la bande cyclable viendrait s'insérer sur cet enrochement?

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1140 C'est ce qu'on pensait. Écoutez, on n'est pas spécialiste, mais nous, on prévoyait que si c'était possible de le faire comme ça, ça la sortirait complètement de la route.

1145 Puis comme on n'a pas des voies secondaires, alors c'est sûr que quand on fait du vélo, puis qui est une activité qui est très fréquentée l'été, vous comprendrez que des fois, les autos sont par en arrière, et les vélos, c'est des familles, des fois il y a des tandems, il y a toutes sortes de vélos maintenant à l'Isle, puis le lieu est merveilleux pour ça.

1150 Vous comprendrez que si ces gens-là au moins avaient cette partie-là, sécuritaire, c'est là qui est le plus de toute façon achalandé. C'est plat, c'est au bord de la mer, on respire l'air salin.

1155 Ça fait qu'ils profitent du spectacle du kitesurf en même temps qui est au large, puis qui nous font un spectacle extraordinaire, puis que tu les vois, ces athlètes-là.

PAR LE MÉDIATEUR:

1155 C'est ça, c'était juste pour expliquer un peu au ministère ce que ça allait être. Comme je le disais, je n'ai aucune idée si c'est faisable ou pas.

1160 Le ministère sera plus en mesure de juger de la pertinence de votre proposition.

1160 Par contre, moi personnellement, je pensais que c'était plus de l'autre côté que ce serait moins dangereux, mais encore là...

PAR Mme PASCALE PERRON:

1165 Mais de l'autre côté, c'est parce qu'il y a des maisons, c'est des terrains privés de ce côté-là. Et de ce côté-là, il y a pratiquement aucune maison, du côté du fleuve.

PAR LE MÉDIATEUR:

1170 Je sais qu'il y a pas de maison, mais il y a pas beaucoup d'espace non plus. Parce qu'on a arrêté à un moment donné, je suis allé sur les rochers voir comment c'était fait, l'enrochement.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1175

Mais si on regarde la route du côté sud, en tout cas, il y a pas personne qui peut dire que c'est une route sécuritaire, il y a plein de trous. Puis elle va être à refaire de toute façon.

1180

Si on regarde dans un plan futur, avec le MTQ, oui, c'est bien de protéger la route en faisant un aménagement de berges, mais s'ils prévoient effectivement une bande cyclable, une voie cyclable vraiment qui a de l'allure, qui fait partie des nouvelles normes de voies cyclables, écoutez, on est en voiture.

1185

Puis on sera là, nous autres, les intervenants, pour aider justement à aller chercher des fonds. Il existe une entente en partenariat tourisme où on peut aller chercher des sous. Il y a différents projets où on peut aller chercher des sous pour nous faire une vraie bande cyclable, et là, on pourra vendre cette bande-là en tant qu'intervenant touristique puis sécuriser notre activité de vélo.

1190

PAR Mme PASCALE PERRON:

Au moins ce qu'ils font présentement, que ce soit compatible avec ça. C'est ça l'important.

1195

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

D'y penser en tout cas.

1200

PAR Mme PASCALE PERRON:

Compatible avec une future bande cyclable.

1205

PAR LE MÉDIATEUR:

En tout cas, comme je le dis, c'est eux qui vont répondre là-dessus. On va leur en faire part demain après-midi, puis ils vont le regarder sûrement.

1210

PAR Mme PASCALE PERRON:

Il y avait une autre chose! Oui, il y a le vélo, il y a le kitesurf, puis les gens sont habitués de se promener sur cette berge-là, pour prendre des marches.

1215 Tantôt, vous nous montriez la descente avec les roches, ça, est-ce que c'est prévu dans le plan que de temps en temps, il y en a sur le long pour avoir encore accès et non que là, les gens sont mal pris?

1220 Parce qu'en bas, justement, il y en a eu un enrochement comme ça aux Éboulements, un petit village aux Éboulements, puis ils disaient que c'était rendu vraiment difficile de descendre pour aller ne serait-ce que sur la plage, parce qu'ils avaient fait cet enrochement, et ils avaient pas prévu de...

PAR LE MÉDIATEUR:

1225 Non, c'est sûr que lorsque l'enrochement est fait de façon à ce que ce soit stable pour longtemps, donc si c'est pas prévu au départ, oubliez ça par la suite, parce qu'ils commenceront pas à enlever des roches.

PAR Mme PASCALE PERRON:

1230 C'est pour ça qu'on est là et qu'on s'assure d'avoir...

PAR LE MÉDIATEUR:

1235 Madame Perron, je vais vous donner un devoir pour demain par contre! Essayez d'identifier deux (2), trois (3) ou quatre (4) endroits où c'est possible aussi, parce qu'il faut savoir, est-ce que les gens peuvent se stationner pour aller, s'ils sont en bicyclette, c'est moins pire, tu peux peut-être laisser ta bicyclette sur le bord de la route puis descendre puis aller marcher, mais en voiture, si tu as pas d'endroit...

PAR Mme PASCALE PERRON:

1240 À l'heure actuelle, il y a plusieurs endroits où tu peux te stationner le long de la route sans problème puis que là, tu vas prendre ta marche sur la grève. Ça, là, présentement, c'est faisable.

PAR LE MÉDIATEUR:

1245 Bon, identifiez ça pour demain soir, puis à ce moment-là, moi, je vais leur dire, vous allez identifier certains endroits où ça serait souhaitable, où vous souhaitez qu'il y ait un accès à la plage.

1250 **PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:**

Sans enrochement.

1255 **PAR Mme PASCALE PERRON:**

Mais au moins d'avoir la possibilité.

PAR LE MÉDIATEUR:

1260 Il va toujours y avoir de l'enrochement.

PAR Mme PASCALE PERRON:

1265 Mais au moins des marches, comme vous nous avez montrées. Nous, éventuellement, on va pouvoir les signaler, ces endroits-là, avec un petit écriteau, comme là, il y a accès aux activités.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1270 Puis avec la carte de l'Isle aussi, ils pourront le mettre aussi.

PAR Mme PASCALE PERRON:

Bien oui.

1275 **PAR LE MÉDIATEUR:**

1280 Bien c'est ça, identifiez, puis arrivez avec ça demain soir. Si vous êtes capable de dire, bon bien, c'est à peu près grosso modo en face de telle adresse, mettons, ou près ou à proximité de telle adresse. Donc ça va être plus facile. Arrivez pas avec vingt-cinq (25), là, mais mettons que s'il y en a quatre-cinq-six (4-5-6).

PAR Mme PASCALE PERRON:

1285 Au moins six (6).

PAR LE MÉDIATEUR:

Peut-être que ça peut être faisable, là.

1290 **PAR Mme PASCALE PERRON:**

Parce que c'est disons une bande de dix kilomètres (10 km), une au un kilomètre (1 km), il me semble que c'est pas exagéré, surtout si c'est des roches, comme c'est des petites descentes, un genre de petit escalier, là.

1295 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Exact, ça, c'est des escaliers.

1300 **PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:**

C'est des escaliers qui donnent accès.

1305 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Bien, pour des piétons ou des cyclistes, c'est parfait.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1310 On sait que c'est un endroit qui est très fréquenté.

PAR Mme PASCALE PERRON:

1315 C'est parce que ça marche beaucoup sur la grève, l'été. Ça fait que si c'est complètement enroché tout le long puis qu'il n'y a plus d'accès, là!

PAR LE MÉDIATEUR:

1320 Bien, c'est pour ça que je vous demandais de les identifier puis d'arriver avec ça demain soir.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1325 Juste une petite chose par rapport à la bande cyclable qu'on a parlé tantôt! C'est peut-être hypertechnique, c'est pas grave, mais en tout cas, je le mentionne pareil, mais ce qu'on a en ce moment, c'est une bande cyclable, puis ce qu'on veut, dans le fond, c'est une piste cyclable. C'est deux (2) voies de large évidemment.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1330 C'est ça.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1335 Parce que là, en ce moment-là, c'est une bande, mais l'idéal, ce serait vraiment d'avoir deux (2) voies de large.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1340 Ce serait l'idéal, ce serait la piste.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

C'est la piste cyclable.

1345 **PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:**

La bande, on l'a déjà.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1350 C'est ça, exactement.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1355 Dans le plan, on est allé, moi puis Pascale Perron, justement au plan stratégique de Tourisme Charlevoix, et on fait partie de Charlevoix, on est en plein milieu de Charlevoix, puis c'est devenu très touristique avec tout le Massif, tout ça, puis une des lacunes pour Tourisme Charlevoix, c'est le manque de réseau cyclable.

1360 Tu peux aller à Québec, la promenade Champlain, c'est extraordinaire. Écoute, c'est probablement un milliard (1 G\$) qui a été mis là, c'est incroyable, mais la plupart des villes investissent quatre dollars (4 \$) par habitant pour faire une piste cyclable. Puis nous, dans Charlevoix, on a quoi! On n'a pas grand-chose, là. On est la place dans Charlevoix, l'Isle-aux-Coudres est la place dans Charlevoix pour le vélo. Puis on se promène dans les trous.

1365

PAR LE MÉDIATEUR:

1370 Idéalement, dans Charlevoix, si on part de Baie-Saint-Paul, passer par les Éboulements pour avoir une piste cyclable sur ces routes-là, beaucoup plus que sur la 138 où on pensera pas de faire une piste cyclable sur la 138.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1375 Même si on est des gens en forme ou si on est des athlètes, c'est pas tout le monde qui va aller faire des montagnes pour aller se promener. À l'Isle-aux-Coudres, c'est plat tout le temps, c'est le site idéal. Les familles peuvent faire du vélo. Tu peux faire deux (2) tours de l'île si tu veux, mais c'est la grandeur exacte qu'il faut.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1380 Dans le fond, c'est le secteur qui est le plus achalandé, d'après moi, pour faire une piste cyclable, parce qu'il y a pas de maison d'un côté. Si on va dans Saint-Bernard, il y a pas de possibilité, même chez nous, en face de chez nous. Nous, c'est collé à ras les routes, on déplacera pas les maisons.

1385 Mais ce lieu-là, bien, il semblerait propice pour bien des choses en plus.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1390 Pour l'industrie touristique, ce serait extraordinaire de pouvoir vendre cette bande-là, sécuritaire, bien aménagée. On veut pas faire une piste cyclable comme la promenade Champlain, mais au moins d'avoir quelque chose de vraiment bien organisé pour l'activité vélo.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1395 J'en avais parlé à notre maire la semaine passée, justement on discutait, puis il disait, à Baie-Saint-Paul, en plein centre-ville de Baie-Saint-Paul, ils ont réussi à faire une piste cyclable. Quand tu pars du McDonald's, tu t'en vas vers Maxi, ils ont aménagé, mais il me répond: Le terrain leur appartenait.

1400 C'est sûr que nous, on sait qu'en partie, ça appartient au ministère des Transports, c'est plus compliqué, ça appartient pas à la municipalité non plus, en fin de compte.

PAR LE MÉDIATEUR:

1405

Oui, il y a ça d'une part, mais il y a toujours aussi la largeur, puis ce que ça requiert comme espace. Mais ça, on verra demain.

1410

Mais je pense que fondamentalement, dans un premier temps, ce qui est plus important pour nous, c'est l'accès, autant pour vous le kitesurf, et autant aussi pour Tourisme, avoir des accès le long du chemin des Coudriers mais du côté sud évidemment.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1415

Pour protéger l'accès au fleuve s'il vous plaît.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1420

On remet pas en cause le projet, là.

PAR Mme PASCALE PERRON:

On sait que c'est nécessaire.

1425

PAR M. PASCAL DUFOUR:

C'est juste d'avoir un accès. Puis on regardera avec le ministère des Transports ce qui est possible.

1430

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, puis je pense que le ministère, en tout cas, en lisant son étude d'impact, il mentionne que ça va prendre des accès, puis il est disposé à en faire. Il est au courant.

1435

Maintenant, bien, il s'agit de savoir combien puis où, autant que faire se peut. Mais dans le cas du kitesurf, bien là, on sait que c'est à peu près à tel endroit.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1440

Oui, puis nous autres, on travaille, ça fait un bout, sur ce projet-là, puis on a essayé différents endroits pour trouver un site, puis le site, c'est à cet endroit-là. Parce qu'un petit peu plus loin, du côté de la baie de Saint-Louis, c'est pas possible, parce qu'on est trop loin de l'eau, il y a trop de

maisons. On n'ira pas acheter une maison qui vaut quatre cent mille (400 000 \$) pour faire un projet de kite.

1445

PAR LE MÉDIATEUR:

Effectivement.

1450

PAR M. PASCAL DUFOUR:

C'est le seul site qui est possible et logique par rapport à l'activité. On est très proche du site dans l'eau, il y a le pilier, puis il y a toutes les battures de sable, puis c'est l'idéal.

1455

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

On a vraiment fait une analyse pour essayer de trouver d'autres endroits, mais c'est vraiment là que ça se passe.

1460

PAR LE MÉDIATEUR:

Bien, surtout que si l'endroit idéal pour en faire, ça va avec les vents...

1465

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

C'est ça, c'est le vent, les battures au large, le fait qu'il faut juste marcher trois cents mètres (300 m) à marée basse! Le fait qu'il y a des terrains en face qui sont à vendre, puis qu'on veut s'installer au niveau d'un stationnement, ça fait que c'est vraiment là.

1470

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

Il y a des installations sanitaires aussi qui conviendraient pas juste pour ça.

1475

PAR M. PASCAL DUFOUR:

C'est ça.

1480

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

Ça peut servir à ceux qui font de la marche, ceux qui font du vélo. Écoute, ça va être là en disponibilité pour tout le tourisme ou les insulaires.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1485 On pourra vous donner notre plan d'affaires puis toutes les lettres d'appui qu'on a là-dedans dans ce projet-là. Puis tout le monde est d'avis qu'il faut faire ça comme ça. La municipalité nous appuie, ils ont déjà débloqué des sous pour faire une infrastructure sanitaire, de quarante mille dollars (40 000 \$).

1490 **PAR Mme CATHERINE DUFOUR:**

Est-ce que ça serait possible, parce que ça, c'est pas la dernière version du plan d'affaires, j'aimerais ça vous envoyer, que vous ayez en main, est-ce que c'est possible de vous l'envoyer par courriel?

1495 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Oui.

1500 **PAR Mme RITA LEBLANC:**

Ma carte est dans la pochette.

1505 **PAR LE MÉDIATEUR:**

De toute façon, si on se voit demain soir, vous pouvez l'apporter demain soir aussi.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1510 Parfait.

PAR LE MÉDIATEUR:

1515 Madame Leblanc me disait que ce serait bien que vous l'envoyiez quand même par courriel, électronique.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1520 Parfait.

PAR Mme RITA LEBLANC:

J'aimerais savoir par le fait même, auriez-vous envie demain soir de présenter au ministère des Transports ce que vous vouliez nous présenter ce soir puis que ça a pas marché?

1525

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Bien oui, c'est toujours bon.

1530

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1535

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

À moins que la réunion se tienne à la municipalité aussi?

1540

PAR LE MÉDIATEUR:

On peut faire ça aussi, aller à la municipalité, ça ne me dérange pas.

Donc je présume que demain matin, vous allez parler à monsieur le maire?

1545

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

On va s'occuper de ça, monsieur Lafond, fiez-vous sur nous.

1550

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1555

PAR LE MÉDIATEUR:

Est-ce que vous avez d'autre chose?

1560 **PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:**

Pas pour l'instant.

1565 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Parfait. Ça fait que dès que nous avons la confirmation du MTQ et de la municipalité comme quoi ils sont prêts à aller en médiation, on va communiquer avec vous.

1570 Vous, demain, vous allez vous occuper avec monsieur Tremblay d'avoir le local de la municipalité pour dix-neuf heures (19 h) demain soir, et vous avertirez madame Leblanc de façon à ce qu'elle avertisse par la suite surtout monsieur et madame Dufour, parfait.

1575 On les rencontre à treize heures trente (13 h 30), probablement qu'au plus tard à trois heures (3 h), on devrait le savoir, mais même avant.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

Ce que vous voulez dire, s'ils refusent la médiation, on se rencontre pas?

1580 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Et voilà!

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1585 S'ils veulent pas nous écouter, en deux (2) mots!

PAR LE MÉDIATEUR:

1590 Écoutez, moi, je suis persuadé que le ministère des Transports envisage fortement de procéder à la médiation. Je mettrais un petit deux (2 \$) facile là-dessus!

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

1595 On va l'appuyer, on va le couvrir!

Je vous remercie beaucoup.

PAR LE MÉDIATEUR:

1600

Si vous avez pas d'autres questions, on va mettre fin à cette séance.

Ça nous a fait vraiment plaisir de vous rencontrer ce soir.

1605

Nous, on va faire part de vos commentaires et intérêts et préoccupations.

PAR Mme CLAUDINE PEDNEAULT:

Nos inquiétudes aussi?

1610

PAR LE MÉDIATEUR:

Voilà. Oui, oui. Et de vos préoccupations. Et à partir de ça, bien, c'est le ministère qui va décider.

1615

Comme je le disais un peu tantôt, la médiation se fait entre vous deux (2), là. Moi, je suis là pour regarder, pour pas qu'il y ait trop de problèmes, puis qu'il n'y ait rien qui fasse en sorte que l'environnement soit dégradé par, mettons, la proposition du ministère des Transports qui pourrait faire que! En tout cas, il faut que je tienne compte de ça également.

1620

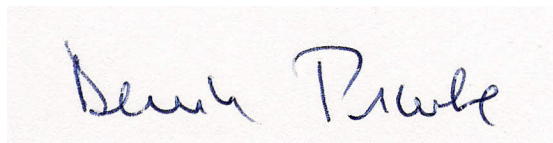
Mais c'est surtout entre les requérants et le ministère des Transports que la discussion va se faire. Moi, je suis un peu l'intermédiaire, le gars qui regarde puis qui ramène des choses parfois, puis qui dit, bien là, on parle pas tous ensemble!

1625

Merci beaucoup!

1630

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.